

Bon marché ou de bonne qualité ?



Le canton de Berne décidera prochainement entre l'entreprise ORS ou ABR. Un choix entre bon marché ou de bonne qualité.

Il s'agit de savoir quelle organisation dans notre région accompagnera les demandeurs d'asile pendant la durée de leur procédure : ORS ou ABR (Asile Bienne & Région). ABR est une association bilingue, apolitique et laïque, fondée en 2002 à la suite de l'ancien secrétariat aux réfugiés de la ville de Bienne. ABR est bien ancrée dans notre région. Elle dirige notamment les centres d'hébergement collectif de Bienne-Boujean et de Büren. Les organismes qui assurent aujourd'hui l'hébergement, l'encadrement et le soutien des demandeurs d'asile sont à but non-lucratif tels que ABR, l'Armée du Salut, Asyl Berner Oberland (ABO) et ont développé une collaboration étroite avec les services sociaux locaux et régionaux.

Par contre, ORS est une entreprise internationale à but lucratif qui défraie régulièrement la chronique. Dans la presse suisse, ORS est plus souvent décriée que louée pour ses services. Créée en 1992, cette société anonyme appartient à une société d'investissement d'origine britannique, Equistone Partners Europe, anciennement Barclays Private Equity, regroupant 35 investisseurs européens. Gagne-t-elle de

l'argent sur le dos des requérants, comme le prétendent ses détracteurs, actifs ou proches des organisations d'aide aux requérants ? (Le Temps 13.6.2016)

Le canton de Berne a redéfini sa politique d'asile : le canton est divisé en cinq régions (Berne-Ville et environs, Berne-Mittelland, Jura bernois – Seeland, Emmental – Oberaargau, Oberland bernois). Dans chaque région, une seule organisation s'occupera des demandeurs d'asile. L'ORS a posé sa candidature pour toutes les régions. Le délai de candidature a expiré le 18.01.2019 et le contrat sera attribué à l'organisation dont l'offre répondra au mieux à la pondération suivante :

- Prix : 35 %
- Insertion professionnelle : 30 %
- Mise en réseau régionale : 15 %
- Encouragement de l'apprentissage de la langue : 15 %
- Expérience : 5 %

C'est une approche qui désavantage les mandataires actuels, leurs compétences (apprentissage de la langue, expérience et insertion régionale) étant peu pondérées. La préférence risque fortement d'aller vers ceux qui sont les meilleurs marchés, le prix étant le critère principal.

Le choix de l'entreprise qui sera responsable de la prise en charge des réfugiés est important, car selon le canton « La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale ne prévoit pas de piloter de manière centralisée les différents programmes de promotion de l'intégration. En règle générale, les partenaires mettront eux-mêmes sur pied les offres ou pourront les acheter. »[1] La qualité du travail social, mais aussi les liens avec l'économie régionale – tous deux importants pour une intégration réussie – dépendent donc des moyens économiques que l'entreprise en charge investit pour ces prestations.

Deux citoyens biennois, dont l'auteur de cet article, ont

écrit à mi-décembre 2018 une lettre à Monsieur Schnegg, conseiller d'État responsable de la SAP, lui demandant de ne confier aucun mandat à ORS : « ORS continue à faire la une des journaux et ceci toujours dans le sens négatif. Il serait plus judicieux de choisir une entreprise plus fiable, travaillant déjà dans la région, ce qui permettrait aussi d'engager du personnel de la région, une entreprise qui a fait ses preuves. »

En date du 18 janvier 2019 ce dernier a répondu : « Conformément au droit des marchés publics, aucun soumissionnaire potentiel ne doit être avantagé ou défavorisé. Dans le cadre de la procédure d'adjudication, la meilleure offre est déterminée selon les critères d'aptitude et de qualité clairement définis, que tous les intéressés doivent remplir (ORS compris). »

Nous saurons sous peu la manière dont le canton de Berne traitera les demandeurs d'asile qui lui sont confiés : bon-marché ou de bonne qualité.

[1]

https://www.gef.be.ch/gef/de/index/migration_integration/migration_integration/projekt-na-be.html

Rudolf Albonico. *L'auteur est sociologue et formateur d'adultes à Bienne et à Nidau. Il n'est en aucun cas affilié à l'une ou l'autre des organisations d'hébergement collectif. Engagé à travailler avec les personnes issues de l'immigration, il sait à quel point il est important que les demandeurs d'asile bénéficient d'une bonne prise en charge pour réussir leur intégration.*

La suite...

Margrit Schöbi et Rudolf Albonico continueront à parler de «Prêles» et des déboutés dans les prochains numéros et sur le site Vision 2035.

Plus d'infos :

Nous sommes une équipe dans la région de Biel/Bienne et Jura bernois.

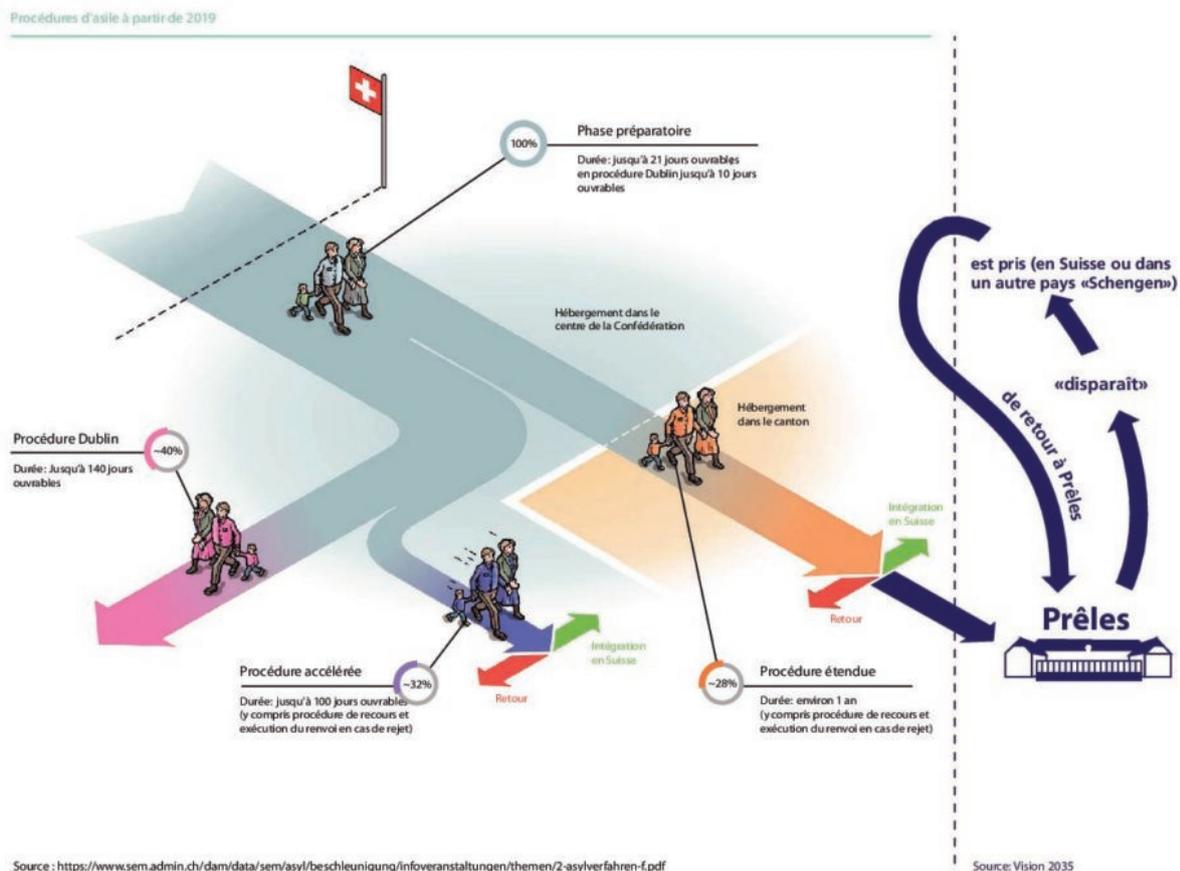
Nous nous engageons pour les droits humains.

Actuellement, nous engageons contre le Centre de retour de Prêles, à Prêles – Châtillon. Il est prévu d'y envoyer tous les demandeur-e-s d'asyle débouté-e-s vivant dans le canton de Berne.

www.tous-les-etres-humains.ch

Contact direct:

info@tous-les-etres-humains.ch



faq-nothilfe-f

Flyer Prêles